



LICENCES SAISON 2023-2024

MONTANT DES COTISATIONS

La cotisation comprend :

la licence et l'assurance (Option A) qui seront totalement reversées aux instances départementales, régionales et nationales et la carte de membre.

Le Sélestat Basket Club est membre agréé de l'ANCV et, à ce titre, accepte le paiement des cotisations par Chèques Vacances et Coupons sport

Années de naissance		Catégorie	Cotisation licence seule
De	À		
U07 - 2017	et plus	Ecole de Basket	130 €
U09 – 2015	U08 - 2016	Mini-poussin(e)	130 €
U11 – 2013	U10 - 2014	Poussin(e)	150 €
U13 – 2011	U12 - 2012	Benjamin(e)	155 €
U15 – 2009	U14 - 2010	Minime	160 €
U17 – 2007	U16 - 2008	Cadet(te)	170 €
U18 U19 U20	2006 2005 2004	Junior	170 €
2003	et avant	Senior	180 €
Tout âge		Loisir	90 €
Non joueur – OTM - Comité		Non joueur	45 €

En cas de mutation – il faudra rajouter au prix de la licence **un montant de 60 €** correspondant aux frais de mutation (*cette somme est fixée par le comité départemental et lui est totalement reversée*)

Déduction possible	Paiement échelonné possible
Si vous avez, domiciliés à la même adresse - 2 licenciés – déduisez 15 € au total - 3 licenciés – déduisez 25 € au total - 4 licenciés – déduisez 35 € au total	Paiement en 3x possible - si paiement en ligne – choisir le paiement en 3x - paiement en chèques – déposer 3 chèques les encaissements se feront à un mois d'intervalle
Si vous pensez pouvoir bénéficier d'une aide (pass'sport – aide de la commune..) avec paiement différé, vous payez uniquement la différence entre le montant dû et le montant de l'aide prévue et vous rajoutez un chèque de caution de l'équivalent du montant de cette aide.	